



## CARTE DE SORTIE pour les élèves du CP au CM2

Pour fluidifier la sortie des élèves au quotidien, nous avons mis en place des cartes de sortie (elles seront distribuées aux élèves dans chaque classe le jour de la rentrée).

Chaque élève disposera d'une carte de sortie (qui sera plastifiée par nos soins) qu'il devra toujours avoir sur lui et la présenter à la personne qui surveille le portillon.

Sans cette carte, aucun élève ne pourra sortir seul de l'école.

Nous vous demandons donc de bien vouloir remplir cette carte de la façon suivante (le plus proprement possible) :

- **Colorier en vert** les jours pour lesquels **votre enfant peut sortir seul** de l'école :  
à 16h30, 18h00 ou 18h30.
- **Colorier en rouge** les jours pour lesquels **votre enfant ne peut sortir seul** de l'école :  
à 16h30, 18h00 ou 18h30.  
Si votre enfant ne peut sortir seul, vous devez venir le chercher au portail.
- **Ne pas utiliser de stylo « frixion »**. Cette encre s'efface lorsque nous plastifions les cartes !



**Une seule case par jour est coloriée !**

La sortie de 17h est réservée aux élèves qui ont un grand frère ou une grande sœur au collège, et qui récupéreront leur petit frère ou petite sœur sur la cour avant de sortir.

Un courrier / un mail au secrétariat et Madame VISEUR est indispensable pour indiquer les jours de sortie à 17h.

| Ecole Sainte Thérèse - 78800 HOUILLES<br>Année scolaire 2025 - 2026 |        | Photo<br>obligatoire |       |          |  |  |  |  |
|---------------------------------------------------------------------|--------|----------------------|-------|----------|--|--|--|--|
| NOM - PRENOM                                                        | CLASSE |                      |       |          |  |  |  |  |
|                                                                     |        |                      |       |          |  |  |  |  |
| Soir<br>16 h 30                                                     | lundi  | mardi                | jeudi | vendredi |  |  |  |  |
| Après l'étude<br>18 h 00                                            | lundi  | mardi                | jeudi | vendredi |  |  |  |  |
| Après la garderie<br>18 h 30                                        | lundi  | mardi                | jeudi | vendredi |  |  |  |  |
| Signature des parents                                               |        |                      |       |          |  |  |  |  |

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Madame Viseur et l'équipe enseignante